

Bonjour chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Notre-Dame-d'Etchemin qui se tiendra **le mardi 15 septembre à 18h30 dans le lab créatif du pavillon du Méandre.** Pour accéder à l'école, vous devrez entrer par la porte de l'accès au gymnase, située à proximité de la cour asphaltée, du côté du chemin du Sault.

Lors de cette assemblée, nous ferons un bilan des activités réalisées et des décisions entérinées par le conseil d'établissement au cours de la dernière année.

Comme plusieurs mandats de membres parents arrivent à échéance, nous procéderons à des élections pour la prochaine année. Je vous invite à envisager de soumettre votre candidature à l'un des postes disponibles.

Nous profiterons également de l'occasion pour voter sur la mise en place d'une organisation de participation des parents pour l'année 2026-2027. Cette organisation vise à réunir des parents intéressés à contribuer au projet éducatif et collectif de l'école.

Le projet d'ordre du jour de la rencontre est disponible à la suite de cette lettre.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil d'établissement sont publiques et que les membres du conseil sont disponibles pour répondre à vos questions, entendre votre point de vue et recevoir vos commentaires.

Bonne rentrée scolaire,

Au plaisir de vous rencontrer,

Tanya Paquet

Présidente du conseil d'établissement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Lab créatif du pavillon du Méandre (porte SDG)

15 septembre 2026

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 6 septembre 2024
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 9 septembre 2025.
5. Mot de la présidente
6. Présentation des membres parents du conseil d'établissement 2025-2026
7. Présentation du rapport annuel
8. Information aux parents concernant les instances du CSSDN et du conseil d'établissement.
9. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents
 - a. Nomination d'un président d'élection
 - b. Nomination d'un secrétaire d'élection
 - c. Procédure pour la mise en nomination
 - d. Élection aux postes des représentants des parents au conseil d'établissement et élections de substituts
 - i. 3 postes de 2 ans, 2 postes d'un an, 2 postes de substituts d'un an
 - e. Parmi les parents membres du conseil d'établissement : élection du représentant et de son substitut au comité de parents
10. Mise en place d'une organisation de participation de parents (OPP) pour l'année 2026-2027)
11. Questions de l'assemblée
12. Levée de l'assemblée